



Monsieur Bruno Le Maire  
Ministre de l'Économie et des Finances,

Monsieur Gérard DARMANIN  
Ministre de l'Action et des Comptes  
Publics,

139, rue de Bercy – Télédock 146  
75572 – PARIS CEDEX 12  
PARIS, le 20 décembre 2018

Paris, le 20 Décembre 2018

Messieurs les Ministres,

Le mouvement des « *gilets jaunes* » a permis au gouvernement de prendre conscience du malaise social que traverse notre pays. Cela démontre à quel point il n'a pas entendu les organisations syndicales depuis des années et à quel point dédaigner la démocratie sociale peut avoir de graves conséquences.

Pourtant, les dernières élections professionnelles ont confirmé toute la légitimité des fédérations de vos ministères, avec un taux de participation très largement supérieur à la moyenne de la Fonction Publique

Le gouvernement pense avoir répondu à la colère sociale par des mesures dites de pouvoir d'achat pour les salariés du secteur privé.

En revanche, aucune annonce pour les fonctionnaires, grands oubliés de l'Etat qui, en tant qu'employeur, devrait pourtant être exemplaire et moteur sur ce point.

Depuis dix-huit mois, FO Finances vous alerte sur les difficultés rencontrées par les agents de vos ministères en matière de pouvoir d'achat et de conditions de travail.

Depuis dix ans, la valeur du point d'indice a été quasiment gelée et les taux de promotions ministérielles ont été divisés par six.

En 2018, vous avez, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, supprimé un plan de qualification, niant ainsi la technicité et le professionnalisme de vos agents.

Au prétexte d'un alignement public/privé, les retenues pour pension ont régulièrement augmenté et le seront, encore en janvier, de 0,28%, aggravant la perte de pouvoir d'achat.

Les mêmes conséquences sont à prévoir en raison de la hausse de la CSG.

FO Finances fait sienne la demande de sa fédération de fonctionnaires revendiquant l'ouverture d'une nouvelle négociation sur les carrières, considérant que PPCR n'a jamais constitué une réponse satisfaisante pour le déroulement de carrière des agents.

L'an prochain, vos ministères subiront plus de 40% des suppressions d'emplois de la Fonction Publique de l'État, alors que des réformes majeures vont impacter fortement la charge de travail des directions et détériorer encore plus les conditions de travail.

Citons pour exemples : le prélèvement à la source et le Brexit.

La transformation de l'action publique, déjà à l'œuvre pour les agents du pôle 3 E dans les DIRECCTE, devrait accélérer les restructurations et déstabiliser les agents dans leur vie professionnelle et familiale.

Dans ce contexte, vous comprendrez qu'exclure vos agents du bénéfice d'une prime exceptionnelle est inacceptable.

C'est pourquoi, FO Finances vous demande, dans l'urgence sociale actuelle, d'octroyer cette prime pour l'ensemble des agents gérés par vos ministères.

Je vous prie de croire, Messieurs les Ministres, à l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,



Philippe Grasset